

## **CPU et CDC renouvellent leur partenariat pour « aider les universités à mener leur transformation »**

Paris - Publié le lundi 12 décembre 2016 à 14 h 19 - Actualité n° 82842

Répondre aux défis d'une société apprenante ; des universités dans leurs territoires ; des campus démonstrateurs des transitions sociétales ; des universités, lieux de cohésion sociale, porteuses d'image en France et à l'international ; des universités, moteurs de la croissance : telles sont les cinq grandes thématiques sur lesquelles CPU et CDC souhaitent « travailler main dans la main », annoncent-elles lors du renouvellement de la convention de partenariat qui les lie depuis 2008, le 09/12/2016. Elle est signée par Gabrielle Gauthey, directrice des investissements et du développement local de la Caisse des Dépôts, et [Jean-Loup Salzmann](#), président de la CPU.

« La CDC est une structure qui peut nous aider à passer de l'étape de service de l'Etat à celui d'établissement public autonome avec une stratégie et un budget propres. Poussée par les étudiants qui attendent des changements immédiats, l'université a besoin de se transformer. Et pour cela, sans cesser de mener sa mission publique, elle se doit de diversifier ses activités et sources de financement, que ce soit la FTLV, les équipements, etc. La CDC peut nous donner les moyens de mener ces transformations, qui plus que législatifs sont structurels », déclare Jean-Loup Salzmann.

« Cette nouvelle convention s'inscrit dans une dimension stratégique de la CDC, dont l'objectif est d'accompagner les transitions pour en faire des opportunités économiques au service de la compétitivité et de l'emploi. L'université se trouve au premier plan de ce défi. Nous sommes là pour mettre notre capacité d'ingénierie et d'écoute au service de vos idées et innovations. Nous allons continuer à soutenir des expérimentations, et feront le bilan au moment de renouveler la convention, en 2019 », lui répond Gabrielle Gauthey.

La convention entrera en vigueur le 01/01/2017, pour une durée de trois ans et pourra être renouvelée d'un commun accord entre les parties.

---

### **Accompagner les universités dans leur développement**

« La CDC peut déjà accompagner les universités, grâce à une enveloppe de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne dédiée à la rénovation des campus. Mais aussi en tant que co-investisseur avec la BEI dans le cadre du plan Juncker », indique Gabrielle Gauthey, directrice des investissements et du développement local de la Caisse des Dépôts.

Elle détaille les cinq grands axes thématiques retenus dans le cadre de la convention renouvelée :

Répondre aux défis d'une société apprenante

« Pour faire face à la poussée démographique des étudiants, nous proposons de continuer à mobiliser les collectivités territoriales pour qu'elles apportent leur soutien aux universités dans les actions en faveur :

- de la dévolution du patrimoine : c'est un long chemin mais qui est en bonne voie ;
  - de l'accès à des programmes innovants ;
  - de la mise en œuvre d'une démarche concertée pour une offre de FTLV ».

#### Des universités dans leurs territoires

« Il s'agit de mener une réflexion sur de nouveaux modèles économiques, et notamment pour développer des projets de coopération étudiante ou aller vers l'intégration de l'université dans la smart city ».

#### Des campus démonstrateurs des transitions sociétales

« Cela concerne notamment la transition :

- vers le développement durable, pour laquelle nous testons par exemple l'intracring dans cinq établissements,
- dans le numérique ».

#### Des universités, lieux de cohésion sociale, porteuses d'image en France et à l'international

« Comment mieux développer et valoriser la marque des universités et construire une identité exportable, pré-requis de l'attractivité des universités ».

#### Des universités, moteurs de la croissance

« La CDC y travaille en étant :

- opérateur majeur du PIA dont beaucoup de sujets concernent l'université, et dans le cadre de la préparation du 3<sup>e</sup> volet qui comportera encore plus de thèmes de collaboration pour l'université ;
- actionnaire aux côtés des Satt, et nous souhaitons aller plus loin pour investir directement dans les incubateurs des Satt ».

#### « Jean-Loup Salzmann, nous vous devons beaucoup » (Gabrielle Gauthey)

« Nous vous devons beaucoup », déclare Gabrielle Gauthey à Jean-Loup Salzmann dont le mandat à la tête de la CPU prend fin le 15/12/2016. Elle indique « deux grands pas » sous sa présidence :

- « la valorisation des travaux de recherche des étudiants pour les rendre accessibles, avec notamment le programme de "Ma Thèse en 180 secondes", évènement reconnu au niveau national et international ;
- l'ouverture des universités aux entreprises notamment pour la valorisation des travaux de recherche ».

## Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau (fin de mandat : décembre 2016)

Jean-Loup SALZMANN, président

Khaled BOUABDALLAH, vice-président.

Délégué général : Denis Ehram

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

## Caisse des Dépôts et Consignations

GROUPE



- Statut : groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique de la France.
- Organisation : Réseau de 25 directions régionales, en métropole et en outre-mer.
- Date de création : 1816
- Missions :

- Gérer l'épargne réglementée des Français et la transformer en toute sécurité pour financer des priorités publiques, principalement le logement social
- Être le banquier du service public de la justice et de la sécurité sociale
- Gérer des régimes de retraite et de solidarité publics et semi-publics
- Contribuer au développement des territoires aux côtés des collectivités locales
- Investir au service de l'économie en adoptant un horizon de long terme
- Participer au développement économique à travers ses filiales
- Produit net bancaire en 2015 : 3 113 M€
- Directeur général : Pierre-René Lemas, depuis mai 2014
- Contact : Alexis Nugues, responsable Unité Presse
- Tél : 01 58 50 40 00

Fiche n° 4546, créée le 09/12/16 à 08:54

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »